



INFO SOLDE



MAI 2018

Pour toute question sur votre solde,
contactez la cellule solde assistance :
Par mail : solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr

 N°Vert **0 800 00 69 50**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Versement de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG

En contrepartie de l'augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG) dont le taux est passé à 9,2% au 1^{er} janvier 2018, vous bénéficiez :

- **de la suppression de la contribution exceptionnelle de solidarité (CES) de 1%** depuis la solde de janvier 2018 ;
- **d'une indemnité compensatrice individuelle, versée à partir de la solde de mai 2018** (ou juillet 2018 si vous êtes affecté à l'étranger), avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

Mutuelles référencées et CNMSS

Retrouvez sur Intradef toutes les réponses à vos questions sur les mutuelles référencées et sur la caisse nationale militaire de sécurité sociale (choix, couverture, changement de mutuelle, prélèvement, fin du précompte, ...).

Cette foire aux questions a été élaborée avec le concours des représentants des militaires et des conjoints de militaires, membres du groupe utilisateurs solde.

Intradef > portail-sga.intradef.gouv.fr/info-rh/les-essentiels/ma-solde/faq

Internet > www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/votre-solde

*«Retrouvez chaque mois
toutes les informations relatives
à votre solde»*

INFOS IMPORTANTES

Païement des cotisations UNEO par prélèvement bancaire

À partir du 30 juin 2018, la cotisation à la mutuelle UNEO ne sera plus prélevée directement sur la solde. Si vous êtes adhérent UNEO, il vous reste un mois pour passer au prélèvement bancaire.

Démarches en ligne > www.groupe-uneo.fr (rubrique «Actualités» / précompte sur solde : passer au prélèvement bancaire en moins de trois minutes).

Signaler un changement d'adresse

Afin de préserver vos droits individuels (régularisation de moins versé, recouvrement de trop versé, droits à pension, ...), pensez à communiquer vos coordonnées à jour à votre gestionnaire de proximité en particulier si vous êtes rayé des cadres/contrôles (RDC) ou placés en position statutaire de non-activité (congé pour convenance personnelle, congé parental, ...).

Compte-rendu de la 39^e réunion du GU solde

Consultez en ligne tous les comptes rendus, les questions-réponses ainsi que la documentation diffusée lors des réunions de cette instance.

Intradef > portail-sga.intradedef.gouv.fr/info-rh/les-essentiels/ma-solde

Internet > www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/votre-solde

Où trouver l'information ?

Pour toute question relative à votre solde, vous pouvez vous adresser à tout moment à :

1. Votre correspondant RH de proximité
2. La cellule solde assistance - numéro vert : **0800 00 69 50**
3. La boîte mail de la cellule solde assistance : **solde.assistance.fct@intradedef.gouv.fr**

INTRADEF

SGA Connect > portail-sga.intradedef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/ma-solde

DRHAT > portail-drhat.intradedef.gouv.fr/DRHAT/solde-et-pension/actualites/l-actualite-solde

Marine > portail-rh-marine.intradedef.gouv.fr/index.php/solde-indemnite

Air > portail-drhaa.intradedef.gouv.fr/index.php/remuneration-et-indemnisation

INTERNET

www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/votre-solde

INFO SOLDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

ARMÉE DE TERRE
ARMÉE DE L'AIR
MARINE NATIONALE
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES